



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial n°37 du 20 mars 2023

Ministère de la justice

Arrêté du 15 mars 2023 fixant la liste des membres du comité social d'administration spécial du centre pénitentiaire de Villeneuve les Maguelone.

Direction départementale des Finances publiques de l'Hérault

Procuration sous seing privé M.GUILLON.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 15 mars 2023 fixant la liste des membres du comité social d'administration spécial du centre pénitentiaire de Villeneuve les Maguelone

NOR :

La cheffe d'établissement,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 15 mars 2023 fixant la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants du personnel au sein des comités sociaux d'administration spéciaux institués dans les établissements et services du ressort de la direction interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse et le nombre de sièges attribué à chacune d'elles ;

Vu les désignations effectuées par les organisations syndicales ;

Arrête :

Article 1er

Sont désignés comme représentants de l'administration au comité social d'administration institué auprès de la cheffe d'établissement du centre pénitentiaire de Villeneuve les Maguelone

- Madame Franca ANNANI, cheffe d'établissement du centre pénitentiaire de Villeneuve les Maguelone, président
- Madame Cécile IZARD, directrice des ressources humaines,

- La liste des organisations syndicales et de leurs représentants siégeant au sein du comité social d'administration du centre pénitentiaire de Villeneuve les Maguelone et le nombre de sièges de titulaires et de suppléants attribués à chacune d'elles sont fixés comme suit :

SYNDICAT	MEMBRE(S) TITULAIRE(S)	MEMBRE(S) SUPPLÉANT(S)
FO 2 sièges	MORON Philippe RIGAL Fanny	REGUIG Khaled DE SINNO Etienne
UFAP 2 sièges	ESCOLANO Mickaël ORENGO Marine	VISTUER Tristan LOUDY Adil

Article 2

La cheffe d'établissement du centre pénitentiaire de Villeneuve les Maguelone est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Fait à Villeneuve les Maguelone le 15 mars 2023

**La cheffe d'établissement,
ANNANI Franca**

The image shows a blue circular official stamp of the center of Villeneuve les Maguelone. The stamp contains the text 'de VILLENEUVE LES MAGUELONE' and 'CENTRE PENITENTIAIRE'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Franca Annani'.

Direction départementale
des Finances publiques de l'Hérault
334 Allée Henri II de Montmorency
CS 17788
34954 MONTPELLIER cedex 2

Le Directeur départemental
des Finances publiques de l'Hérault

PROCURATION SOUS SEING PRIVE

Je soussigné **Laurent GUILLON** Administrateur général des Finances publiques, nommé par arrêté du 6 mai 2022, Directeur départemental des Finances publiques de l'Hérault, déclare constituer pour mandataires les personnes désignées ci-après dans les limites indiquées et ce à compter du **1^{er} janvier 2023**, sauf dispositions contraires.

I - DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

Mme Anne-Marie AUDUREAU, Administratrice générale des Finances publiques, directrice métiers,

M. Michel MARTINEZ, Administrateur général des Finances publiques, directeur ressources,

M. Philippe DE CORNELISSEN, Administrateur des Finances publiques, directeur ressources adjoint,

Mme Céline HERBEPIN, Administratrice des Finances publiques, responsable du pôle contrôle-recouvrement et contentieux,

Mme Carole VASSAL, Administratrice des Finances publiques, responsable du pôle État-expertise,

Mme Muriel GALVEZ, Administratrice des Finances publiques adjointe, responsable de la division ressources humaines et formation professionnelle,

M. David BARES, Administrateur des Finances publiques adjoint, responsable de la division budget, immobilier et logistique,

Mme Véronique LE GARREC, Administratrice des Finances publiques adjointe, responsable de la division stratégie-communication,

reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seul ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.

M. Michel MARTINEZ, M. Philippe DE CORNELISSEN, Mme Muriel GALVEZ, M. David BARES et Mme Véronique LE GARREC, pour ce qui les concerne, sont toutefois exclus du champ de la présente délégation pour tous les actes afférents à l'exercice des missions exclusivement dévolues aux comptables publics par l'article 18 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012.

II - DÉLÉGATIONS SPÉCIALES AU TITRE DES MISSIONS RATTACHÉES DIRECTEMENT AU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL

- Une délégation de signature spéciale est accordée aux cadres supérieurs suivants, pour les missions qui leurs sont confiées :

— Mme Marie-José GOUTAUDIER, Administratrice des Finances publiques.

- **Mission Départementale Risque/Audit (MDRA)**

Une délégation spéciale pour tous les actes se rapportant aux opérations d'audit et à la maîtrise des risques, y compris la validation du PDCI (Plan Départemental de Contrôle Interne) dans l'application AGIR (Application de Gestion Interne des Risques) est accordée à :

— M. Hervé BOY, Administrateur des Finances publiques adjoint, responsable de la mission départementale risque/audit.

En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à :

- M. Pascal MIGNY, Inspecteur principal, adjoint du responsable de la mission départementale risque/audit,
- Mme Françoise MARTINEZ, Inspectrice principale.

Mise en œuvre du processus d'audit

Une délégation spéciale concernant les actes suivants : signature des rapports d'audit, des lettres d'envoi des rapports, des relances en cas d'absence de réponses des audités la mise en œuvre du processus d'audit, est accordée à :

- Mme Caroline BOUISSON, Inspectrice principale,
- Mme Françoise MARTINEZ, Inspectrice principale,
- Mme Marine FABIE, Inspectrice principale,
- M. Pascal MIGNY, Inspecteur principal,
- M. Franck PUYOO-HIALLE, Inspecteur divisionnaire.

Remises de service

Une délégation spéciale concernant la signature des procès verbaux de remise de service est accordée à :

- Mme Caroline BOUISSON, Inspectrice principale,
- Mme Marine FABIE, Inspectrice principale,
- M. Pascal MIGNY, Inspecteur principal,
- M. Franck PUYOO-HIALLE, Inspecteur divisionnaire.

Maîtrise des risques

En l'absence de M. Hervé BOY, une délégation spéciale pour signer la correspondance et les documents relatifs à la maîtrise des risques. est accordée à :

- Mme Françoise MARTINEZ, Inspectrice principale,
- Mme Malka TOPOL, Inspectrice.

- **Division de la stratégie-communication**

Une délégation spéciale de signature au titre de la division de la stratégie-communication à l'exception des actes relevant des missions dévolues aux comptables publics en cas de subdélégation en matière d'ordonnancement secondaire délégué est accordée à :

- Mme Isabelle VIBERT, Inspectrice principale.

En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à :

- Mme Magali COMBES, Inspectrice,
- Mme Agathe VAES, Inspectrice.

- **Politique immobilière de l'État, Affaires régionales et Fonds structurels européens**

Une délégation spéciale de signature est accordée à :

— M. Patrick REBOUL, Administrateur des Finances publiques adjoint, chargé de mission Politique immobilière de l'État – Affaires régionales – Fonds structurels européens, pour signer les différents courriers afférents aux attributions relevant de la mission politique immobilière de l'État, ainsi que la gestion des fonds européens.

Une délégation spéciale est accordée au titre de la gestion des fonds européens à :

— M. Fabien OUDOT, Inspecteur, qui reçoit pouvoir de signer tous actes et documents du ressort des activités du service ainsi que de saisir, contrôler et valider les dépenses sur fonds européens et toutes tâches afférentes dans les outils Présage, Synergie, MDFSE, SIFA et SFC.

En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à :

— Mme Karine DELPLACE, Inspectrice,
— M. Franck BESSE, Contrôleur.

III – DÉLÉGATIONS SPÉCIALES AU TITRE DU POLE RESSOURCES

- **Division du Budget, de l'Immobilier et de la Logistique**

Une délégation spéciale de signature au titre de la division du budget, de l'immobilier et de la logistique et des affaires qui s'y rattachent, à l'exception des actes relevant des missions dévolues aux comptables publics en cas de subdélégation en matière d'ordonnancement secondaire délégué est accordée à :

— M. Philippe DUMONT, Inspecteur principal,
— Mme Karine KUGELE, Inspectrice divisionnaire,
— M. Nicolas MEROUX, Inspecteur divisionnaire.

- **Division des Ressources Humaines**

Une délégation spéciale de signature au titre de la division des ressources humaines et des affaires qui s'y rattachent, à l'exception des actes relevant des missions dévolues aux comptables publics en cas de subdélégation en matière d'ordonnancement secondaire délégué est accordée à :

— Mme Isabelle ENJALBERT, Inspectrice,
— Mme Virginie ETIENNE, Inspectrice,
— Mme Priscilla PERRIN, Inspectrice,
— M. Julien PUMO, Inspecteur.

- **Division de la formation professionnelle**

En l'absence de Mme Muriel GALVEZ, Administratrice des Finances publiques adjointe, responsable de la division, une délégation spéciale de signature au titre de la division de la formation professionnelle et des affaires qui s'y rattachent est accordée à :

— Mme Marie-Pierre ZABALETE, Inspectrice,
— M. Gérard PRATO, Inspecteur,
— M. Eric NOVIO, Inspecteur.

- **Centre de Service des Ressources Humaines (CSRH)**

Une délégation spéciale de signature au titre du Centre de Service Ressources Humaines (CSRH) et des affaires qui s'y rattachent, à l'exception des actes relevant des missions dévolues aux comptables publics en cas de subdélégation en matière d'ordonnancement délégué est accordée à :

— M. Eric ESTEVE, Administrateur des Finances publiques adjoint, responsable du CSRH.

Les mêmes pouvoirs sont conférés à :

- Mme Eva DEGOT, Inspectrice,
- Mme Laurence MEDROUB, Inspectrice.

IV – DÉLÉGATIONS SPÉCIALES AU TITRE DU POLE ANIMATION DU RÉSEAU

- **Division des particuliers**

Une délégation spéciale de signature au titre de la division des particuliers et des affaires qui s'y rattachent est accordée à :

— M. Olivier CARITG, Administrateur des Finances publiques adjoint, responsable de la division.

En son absence les mêmes pouvoirs sont conférés à son adjoint :

— M. Serge CAYRAC, Inspecteur divisionnaire.

- **Division du secteur public local**

Une délégation spéciale de signature au titre de la division du secteur public local et des affaires qui s'y rattachent est accordée à :

— Mme Emilie VICENTE, Inspectrice principale, responsable de la division.

En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à son adjointe :

— Mme Bénédicte PHILIPPE, Inspectrice divisionnaire.

Les personnes suivantes reçoivent pouvoir concernant les comptes de gestion et tous documents relatifs aux affaires dont elles ont la charge :

- Mme Ilhame ALLAOUI, Inspectrice,
- Mme Virginie VERON, Inspectrice.

Les personnes suivantes reçoivent pouvoir de signer toutes notes relatives aux affaires dont elles ont la charge à l'exclusion de toutes autres pièces :

- Mme Mélanie LAURET, Inspectrice,
- Mme Emilie MORENO, Inspectrice,
- Mme Marine PERES, Inspectrice,
- Mme Pauline ROQUES, Inspectrice.

- **Division des professionnels**

Une délégation spéciale de signature au titre de la division des professionnels et des affaires qui s'y rattachent, est accordée à :

— Mme Nathalie SOUSTELLE, Inspectrice principale, responsable de la division.

En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à son adjointe :

— Mme Céline FERRET, Inspectrice.

V – DÉLÉGATIONS SPÉCIALES AU TITRE DU POLE CONTROLE, RECOUVREMENT ET CONTENTIEUX

• Division du contrôle fiscal et du recouvrement forcé tous produits

Une délégation spéciale de signature au titre de la division du contrôle fiscal, du contrôle de la redevance de l'audiovisuel, du recouvrement forcé et des affaires qui s'y rattachent est accordée à :

— M. François FLORY, Administrateur des Finances publiques adjoint, responsable de la division.

En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à ses adjoints :

— M. Boris CANLORBE, Inspecteur principal,

— M. Alain COUTOLLEAU, Inspecteur divisionnaire,

— Mme Laurence DELENNE, Inspectrice divisionnaire,

Les personnes suivantes reçoivent délégation pour ce qui relève de leur qualité de représentants de la partie civile auprès des instances judiciaires respectivement du TJ de Montpellier et du TJ de Béziers :

— M. Alain MIAVRIL, Inspecteur principal,

— M. Laurent POINSIGNON, Inspecteur divisionnaire.

• Division des affaires juridiques

Une délégation spéciale de signature au titre de la division des affaires juridiques et des affaires qui s'y rattachent est accordée à :

— Mme Caroline PILLIN, Administratrice des Finances publiques adjointe, responsable de la division.

En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés :

— Mme Gaëlle LECHEVESTRIER, Inspectrice divisionnaire, adjointe à la division,

— M. Philippe JEAN, Inspecteur principal.

VI – DÉLÉGATIONS SPÉCIALES AU TITRE DU PÔLE ÉTAT – EXPERTISE

• Division de la comptabilité et des opérations financières de l'État

Une délégation spéciale de signature au titre de la division de la comptabilité, des opérations financières, et des affaires qui s'y rattachent est accordée à :

— Mme Bénédicte DOMINGUEZ, Administratrice des Finances publiques adjointe, responsable de la division.

En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à son adjointe :

— Mme Bernadette CLAPPIER, Inspectrice divisionnaire.

Les ordres d'opérations sur les comptes de la DDFiP ouverts auprès de la Banque de France et sur le compte courant postal (CCP) font l'objet d'accréditations spécifiques délivrées respectivement par la Banque de France et par la Banque Postale.

Comptabilité de l'état

M. Christophe ARMAGNAC, Inspecteur, responsable du service Comptabilité, reçoit pouvoir de signer, outre les documents courants et bordereaux d'envoi du service, les récépissés et reconnaissances de valeurs.

Dépôts et services financiers

M. Philippe FOUILLIT, Inspecteur, responsable du service Dépôts et Services Financiers, reçoit pouvoir de signer les documents d'ouverture des comptes de dépôts de fonds au Trésor, des comptes-titres (ainsi que des avenants éventuels s'y rapportant) et la lettre d'information relative aux comptes à terme ainsi que les avenants s'y rapportant, les récépissés et reconnaissances de dépôts de valeurs ainsi que les documents courants du service.

En son absence, les personnes suivantes reçoivent pouvoir de signer les documents courants du service :

- Mme Catherine HUMBLLOT, Contrôleuse principale,
- M. Didier VIDAL, Contrôleur principal.

Recettes non fiscales de l'état

Les personnes suivantes reçoivent pouvoir de signer **les octrois de délais de paiement** :

- jusqu'à 2 000 € :
 - M. Jean-Yves RICCI, Contrôleur principal,
 - M. Sébastien BLIN, Contrôleur,
- jusqu'à 20 000 € :
 - Mme Bernadette JAGA, Inspectrice, responsable du service « recettes non fiscales »,
 - Mme Christelle THOUVENOT, Inspectrice, chargée de la cellule spécialisée des « recettes non fiscales »,
- au-delà :
 - Mme Bénédicte DOMINGUEZ, Administratrice des Finances publiques adjointe,
 - Mme Bernadette CLAPPIER, Inspectrice divisionnaire.

Les personnes suivantes reçoivent pouvoir de signer **les remises de majoration et les remises gracieuses** :

- jusqu'à 200 € :
 - M. Jean-Yves RICCI, Contrôleur principal,
- jusqu'à 2 000 € :
 - Mme Bernadette JAGA, Inspectrice,
 - Mme Christelle THOUVENOT, Inspectrice,
- jusqu'à 20 000 € :
 - Mme Bénédicte DOMINGUEZ, Administratrice des Finances publiques adjointe,
 - Mme Bernadette CLAPPIER, Inspectrice divisionnaire.

Les personnes suivantes reçoivent pouvoir de signer **les déclarations de créances en matière de procédures collectives y compris les demandes de relevés de forclusion, les actes et états de poursuites et les mains-levées y afférents**. Elles ont également compétence pour signer les **actes de gestion courante de comptabilité et les états de présentation en non valeur** :

- Mme Bernadette JAGA, Inspectrice,
- Mme Christelle THOUVENOT, Inspectrice.

En leurs absences :

- M. Jean-Yves RICCI, Contrôleur principal,
- M. Sébastien BLIN, Contrôleur,

reçoivent délégation pour les seules mains-levées des saisies à tiers détenteurs.

Les personnes suivantes reçoivent pouvoir de signer **les déclarations de recettes** :

- Mme Bernadette JAGA, Inspectrice,
- Mme Christelle THOUVENOT, Inspectrice.

En leurs absences :

- M. Jean-Yves RICCI, Contrôleur principal,
 - M. Sébastien BLIN, Contrôleur,
- reçoivent les mêmes pouvoirs.

- **Division des affaires économiques**

Une délégation spéciale de signature au titre de l'action économique et des affaires qui s'y rattachent est accordée à :

- M. Jean-Claude BOUDEGNA, Administrateur des Finances publiques adjoint, responsable de la division.

De plus, Mme Carole VASSAL, Administratrice des Finances publiques, est désignée comme représentante du Directeur départemental des Finances publiques auprès de la Commission des chefs des services financiers (CCSF) qu'elle présidera, en cas d'empêchement du Directeur départemental des Finances publiques, de la directrice métiers.

Une délégation spéciale de signature est accordée aux personnes suivantes à l'effet de signer les documents courants et courriels dans le cadre de l'examen des dossiers soumis à la CCSF et au CODEFI :

- Mme Patricia MAYNE, Inspectrice principale,
- Mme Laurence GARCIA, Inspectrice,
- Mme Charlotte SURBEZY, Inspectrice.

Une délégation spéciale de signature au titre du contrôle économique et financier des GIP en vertu du décret 55-733 du 26 mai 1955, est accordée à :

- M. Jean-Claude BOUDEGNA, Administrateur des Finances publiques adjoint.

En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à :

- Mme Laurence GARCIA, Inspectrice,
- Mme Charlotte SURBEZY, Inspectrice.

- **Division du domaine**

Une délégation spéciale de signature au titre du service du domaine est accordée à :

- Mme Christine FIGUIERE, Administratrice des Finances publiques adjointe, responsable de la division.

En son absence, les mêmes pouvoirs sont accordés à :

- Mme Corinne SOUBEYRAN, Inspectrice divisionnaire,
- M. Franck FOYER, Inspecteur divisionnaire.

- **Division de la dépense de l'Etat**

Une délégation spéciale de signature au titre de la division de la dépense publique et des affaires qui s'y rattachent est accordée à :

- Mme Andrée ANTONI, Inspectrice principale, responsable de la division.

En son absence, les mêmes pouvoirs sont conférés à :

- Mme Monica RE COLONNA D'ISTRIA, Inspectrice divisionnaire, jusqu'au 30 juin 2023.

Dépense

Les personnes suivantes reçoivent pouvoir de signer les notifications d'actes délivrées par les huissiers de justice :

- M. Olivier BUONGIORNO, Inspecteur,
- M. Eric LATOUR, Inspecteur,
- M. Nicolas SYLVESTRE, Inspecteur,
- M. Paul GAUTIER, Inspecteur.

Les personnes suivantes reçoivent pouvoir de signer tous actes et documents relatifs à l'exécution des dépenses de l'État, y compris ceux relatifs aux rejets de paiements :

- M. Paul GAUTIER, Inspecteur,
- M. Nicolas SYLVESTRE, Inspecteur.

En leurs absences, les mêmes pouvoirs sont conférés à :

- M. Olivier BUONGIORNO, Inspecteur.

Les personnes listées dans le tableau suivant reçoivent délégation pour saisir, contrôler et mettre en paiement les dépenses assignées sur la DDFiP, solliciter des services ordonnateurs la transmission de pièces ou d'informations nécessaires au contrôle de la dépense via les procédures d'échanges informatisées, et leur transmettre par les mêmes voies toute information utile à la mise en paiement des dépenses :

NOM	Prénom	Grade
ADELMANN	Virginie	Agente
ANTONI	Andrée	Inspectrice principale
ASTAY	Jean-Noël	Agent
AYOT	Élodie	Agente
BALDASSARI	Myriam	Agente
BEAUZEMONT	Xavier	Agent
BERENGER	Isabelle	Agente
BOUSQUET	Mihaela	Agente
BUONGIORNO	Olivier	Inspecteur
CARIA	Dominique	Contrôleuse
CAUSSE	Agnès	Contrôleuse
CHANE WORTHY	Thierry	Agent
CHATENAY	Gisèle	Contrôleuse
CHAUVETON	Sébastien	Agent
CHIHEB	Mohamed	Agent
COUSIN	Fanny	Agente
CROS	Michèle	Contrôleuse
DE CHAZERON	Richard	Contrôleur
DELGADO-GRISEL	Patricia	Agente
DUFOUR	Romain	Contrôleur
GAMBLIN	Albane	Agente
GAUTIER	Paul	Inspecteur

GRUJARD	Sandra	Contrôleuse
IGOUNET	Amandine	Agente
IMBERT	David	Contrôleur
JARRIÉ	Nicolas	Agent
KERBACH	Ali	Agent
LAIRIS	Éric	Agent
LARDEUX	Thierry	Contrôleur
LE ROUX	Béatrice	Agente
MARCO	Michèle	Contrôleuse
MARIUS LE PRINCE	Kathia	Agente
MATEOS	Stéphane	Contrôleur
NKUNKU YAMISSI	Fu-Shi	Contrôleur
OULD AKLOUCHE	Mustapha	Contrôleur
PAVIA	Julia	Agente
PERALTA	Sonia	Contrôleuse
PIALOT	Guilhem	Agent
RADIONOFF	Théo	Agent
RE COLONNA D'ISTRIA	Monica	Inspectrice divisionnaire
ROUGIER	Cécile	Contrôleuse principale
ROUX	Benoît	Agent
ROY-LARENTRY	Marie-Laure	Contrôleuse principale
SINZELLE	Christel	Contrôleuse
SYLVESTRE	Nicolas	Inspecteur
VESTRIS	Marie	Agente
ZICRY-MULLER	Christine	Contrôleuse principale

Les agents de l'équipe départementale de renfort dont les noms suivent reçoivent délégation des mêmes droits à l'occasion de leur affectation sur la division dépense :

- Mme.Bénédicte GAUTREAU, Contrôleuse,
- Mme Béatrice ROPARS, Contrôleuse,
- Mme Véronique MONNIER, Contrôleuse,
- Mme Yasmina ABDOUN, Agente.

Service Liaison Rémunérations

Les personnes suivantes reçoivent pouvoir de signer tous actes et documents du ressort des activités du service :

- M. Olivier BUONGIORNO, Inspecteur, responsable du service liaison-rémunération,
- Mme Jocelyne CAIRE, Contrôleuse principale, adjointe.

En leurs absences :

- Mme Isabelle DOULAIN, Contrôleuse principale,
- Mme Françoise VALERY, Contrôleuse principale,
- Mme Frédérique KRIZ, Contrôleuse,

— Mme Danielle CERNOT, Agente,

reçoivent pouvoir de signer les certificats de cessation de paiement, les attestations de paiement ou de non-paiement du supplément familial de traitement et des prestations familiales, les accusés de réception des oppositions sur traitements et accusés de réception divers.

Les personnes suivantes reçoivent délégation pour signer les certificats de cessation de paiement des personnels de l'enseignement privé de l'Éducation Nationale :

- Mme Françoise CAUJOLLE, Contrôleuse principale,
- Mme Catherine FERRAN, Contrôleuse principale,
- Mme Catherine SANSA, Contrôleuse,
- Mme Virginie JOURDAN, Contrôleuse.

Service Comptabilité de la division dépense de l'État

M. Éric LATOUR Inspecteur, responsable du service comptabilité division dépenses de l'État, reçoit pouvoir de signer tous actes et documents du ressort des activités du service.

En son absence :

- Mme Myriam ABRIC, Contrôleuse,
- Mme Karine BARRIA, Contrôleuse,
- M. Marc JOLIT, Agent,

reçoivent les mêmes pouvoirs dans la limite de leurs attributions et de leurs habilitations informatiques.

VII – DÉLÉGATIONS SPÉCIALES AUX RESPONSABLES DE STRUCTURES

Les responsables listés dans le tableau suivant disposent d'une **délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au Code Général des Impôts à effet au 1^{er} janvier 2023** :

Responsable	Service
Services des Impôts des entreprises	
M. Jean-Luc BOURSON	SIE Ouest Hérault
Mme Marie-Françoise CREBASSA	SIE Est Hérault
Mme Catherine KORCHIA	SIE Mosson
Mme Michèle RIGONI	SIE Millénaire
Mme Christine MAS	SIE Cœur d'Hérault Littoral
Services des Impôts des particuliers	
M. Philippe BESSIERE	SIP Ouest Hérault
M. Philippe SAUSSOL	SIP Est Hérault
M. Gilles THIRIET	SIP Mosson
M. Gilles PRUNET	SIP Millénaire
M. Thierry ALBAGNAC	SIP Littoral
Mme Véronique LEON-BLANCA	SIP Cœur d'Hérault
Pôle de recouvrement spécialisé	
Mme Chantal ROMEUF	PRS
Pôle de contrôle Revenu – Patrimoine	
Mme Muriel SAVAJOLS	PCRP Montpellier et Béziers
Pôles Contrôle Expertise	
Mme Isabelle PETIT	PCE Béziers
Mme Isabelle PETIT par interim	PCE Montpellier

Brigades de Contrôle	
M. Cyrille GOULARD	1 ^{ère} BDV Montpellier
Mme Hanny HU	2 ^e BDV Montpellier
M. Alain MIAVRIL	3 ^e BDV Montpellier
M. Laurent POINSIGNON	4 ^e BDV Béziers
Services de Publicité Foncière	
M. Laurent DOMINIQUE par interim	SPFE Béziers 2
M. Laurent DOMINIQUE	SPFE Montpellier 2
Centres des impôts fonciers	
M. Stéphane CARON	CDIF Montpellier et Béziers

VIII – AUTRES DÉLÉGATIONS SPÉCIALES POUR MÉMOIRE

Matière	Date	Service
Domaine	23/08/2022	Domaine
Domaine / PED	23/08/2022	Domaine
Contentieux et gracieux fiscal d'assiette	23 et 25 /08/2022	DAJ
Agents habilités commissaires du gouvernement devant les juridictions d'expropriation	26/08/2022	Domaine
Conciliateur fiscal	12/09/2022	DAJ
Contentieux et gracieux fiscal d'assiette	09/01/2023	Div CF REC
Contentieux et gracieux fiscal de recouvrement	09/01/2023	Div CF REC
Remboursement crédit TVA	18/01/2023	Div Pro
Remboursement Crédit impôt recherche	18/01/2023	PCE

Fait à Montpellier, le **17 MAR. 2023**

Le Directeur départemental des Finances publiques

Laurent GUILLON

Administrateur général des Finances publiques

